

REPÈRES

n°19 · 2015

insertion professionnelle
des titulaires d'un DUT
2011

TAUX D'INSERTION

77,4%

PART DE POURSUITES
D'ÉTUDES

88,7%

PART DES EMPLOIS
STABLES

67,8%

SALAIRE NET MENSUEL MOYEN

1 472 €



espace
orientation · insertion

OBSERVATOIRE

Etude réalisée avec le soutien financier du
Conseil Régional de Basse-Normandie

QUI SONT LES TITULAIRES D'UN DIPLÔME UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE 2011 ?

1 199 étudiants ont obtenu un Diplôme Universitaire de Technologie (DUT) en 2011.

En 2010-2011, 18 spécialités de DUT sont délivrées par les trois Instituts Universitaires de Technologie (IUT) présents sur le territoire bas-normand. Elles se répartissent entre deux secteurs : le secondaire (13 DUT) qui représente 45,1% des diplômés et le tertiaire (5 DUT) qui en réunit 54,9%.

La plupart des diplômes ont été préparés dans le cadre de la formation initiale.

La répartition hommes/femmes est relativement homogène mais elle varie selon les secteurs de DUT. Le secondaire est plus souvent composé d'hommes (73%) alors que le tertiaire concentre plus de femmes (61,2%). Toutefois, dans le secondaire les femmes se distinguent par une présence plus importante en *Génie biologique* (67%). Il en est de même pour les hommes dans le secteur tertiaire avec la spécialité *Gestion logistique et transport* (62,8%). Enfin, c'est en *Techniques de commercialisation* et *Génie chimique et des procédés* que la répartition est la plus homogène (respectivement 53,2% de femmes et 46,8% d'hommes et 45,9% de femmes et 54,1% d'hommes).

Les bacheliers généraux sont très fortement représentés (73,3%) et plus particulièrement ceux issus de la série *Scientifique* suivis par ceux de la série *Economique et social*. Plus de 2 diplômés sur 10 ont obtenu un baccalauréat technologique (22%), il s'agit essentiellement de bacheliers en *Sciences et technologies de la gestion*.

L'orientation vers un DUT secondaire ou tertiaire dépend de la série du baccalauréat obtenu. Ainsi, le secteur du secondaire est très majoritairement composé de bacheliers scientifiques (73,3%) dont la part est en progression par rapport à 2009 et 2010 (respectivement 70,5% et 69,2%). Cette hausse est notamment en défaveur des bacheliers des *Sciences et technologies industrielles* (10,9% en 2011 contre 15,3% en 2010). Le secteur tertiaire, quant à lui, compte près de la moitié de bacheliers issus de la série *Economique et social* (46,7%) et près d'un quart sont issus de la série *Sciences et technologies de la gestion* (23,7%).

A retenir



Depuis plusieurs années, l'université de Caen Basse-Normandie interroge ses diplômés de DUT. L'Observatoire unicaen a interrogé les Diplômés 2011 pour l'enquête dite "de situation" 6 mois après l'obtention du diplôme et les IUT ont mis en œuvre l'enquête d'insertion professionnelle, 30 mois après l'obtention du DUT.

L'enquête de situation à 6 mois

Au 1^{er} mars 2012, **le taux d'insertion des diplômés issus de la formation initiale est 79,9%** (cf. REPÈRES n°11, 2013). Parmi ces diplômés en emploi, **près du tiers occupe un emploi dit stable** (31,8% ; CDI, fonctionnaire, profession libérale) et **un peu plus de la moitié a un statut de technicien, agent de maîtrise ou catégorie B de la fonction publique** (51,8%). Ils sont aussi un peu plus de 4 sur 10 à être sur un poste de type employé, ouvrier ou catégorie C de la fonction publique (41,8%). Le salaire moyen s'élève à 1 310 € (net mensuel) et **le taux d'adéquation entre l'emploi exercé à 6 mois et la spécialité de DUT est 69,9%**.

L'enquête d'insertion professionnelle à 30 mois

Les diplômés 2011 ont de nouveau été interrogés sur leur situation 30 mois après l'obtention de leur diplôme. Les données sur l'insertion professionnelle ne concernent que les diplômés qui se sont insérés directement et durablement sur le marché du travail. Ainsi, les données relatives à l'emploi ne concernent que 63 individus et sont donc à considérer avec prudence. Si **le taux d'insertion est en légère baisse** (77,4% au 1^{er} décembre 2013) **les conditions d'emploi sont plus favorables**. La part d'**emplois stables** passe à **67,8%** et le **salaire moyen à 1 472 €** (net mensuel). En revanche, le niveau de l'emploi stagne avec presque autant de statuts de technicien, agent de maîtrise ou catégorie B de la fonction publique (48,6%) que d'employé, ouvrier ou catégorie C de la fonction publique (49,7%).

DONNÉES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES (sources : unicaen)

Sexe	Femmes	45,8%
	Hommes	54,2%
Nationalité	Française	96,2%
	Etrangère	3,8%
Baccalauréat ou équivalent	Littéraire	4,6%*
	Economique et Social	27%
	Scientifique	41,8%
	Sciences et technologies de la gestion	13,8%
	Sciences et technologies industrielles	5,5%
	Autres baccalauréats technologiques	2,6%
	Professionnel	1,3%
	Titre étranger admis en équivalence	2,8%
	Autres (titre fr. admis en dispense, VAE)	0,6%
Lieu d'obtention du baccalauréat ou équivalent	Basse-Normandie	73,8%
	Grand-Ouest**	15,9%
	Ile-de-France***	2,4%
	Autres régions	4,4%
Régime d'inscription	Etranger	3,5%
	Formation initiale	97,7%
	Formation continue	2,3%

***Lecture** : Parmi les diplômés d'un DUT 2011, 4,6% sont bacheliers Littéraires.

**Grand-Ouest : Bretagne, Pays de la Loire, Haute-Normandie.

***Ile-de-France : 75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95.

Point méthodologique : l'enquête Insertion professionnelle des DUT

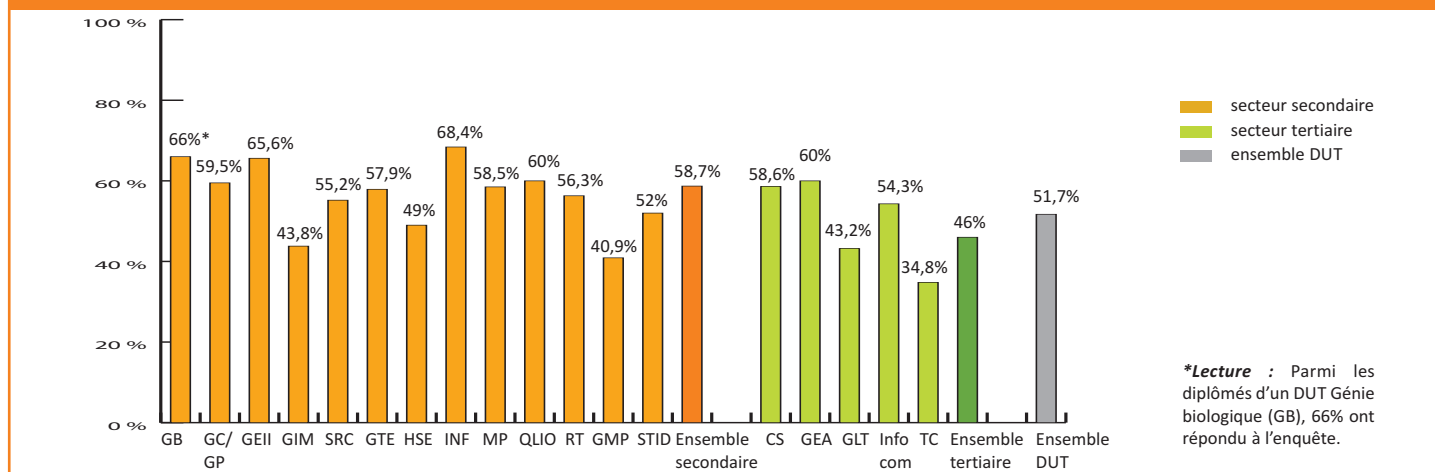


Cette étude a été pilotée par le MENESR (Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche) en collaboration avec l'ADIUT (Association des Directeurs d'Instituts Universitaires de Technologie) et les équipes pédagogiques et administratives des départements d'IUT de la région bas-normande.

L'enquête s'intéresse à l'insertion professionnelle des diplômés de DUT 2011, au 1^{er} décembre 2013, soit 30 mois

après l'obtention du DUT. Sur les 1 199 diplômés contactés, 620 ont répondu à l'enquête, soit un taux de réponse brut de 51,7%. Les données suivantes portent uniquement sur les répondants à l'enquête de nationalité française et inscrits en DUT sous le régime de la formation initiale (apprentissage compris), soit 600 individus. Un redressement sur les variables "genre" et "spécialités de DUT" a permis de rendre représentative la population des répondants.

TAUX DE RÉPONSE À L'ÉTUDE PAR SPÉCIALITÉ DE DUT



QUE FONT LES DIPLÔMÉS APRÈS LE DUT ?

LES POURSUITES D'ÉTUDES

Près de 9 diplômés de DUT sur 10 ont poursuivi des études (88,7%) après l'obtention de leur diplôme, soit 2 points de plus que pour les diplômés 2010 (86,6%).

Parmi eux, plus de 9 sur 10 l'ont fait directement après le DUT et 7,5% après une ou deux années d'interruption. Lorsqu'ils poursuivent leurs études directement après le DUT, près des trois quarts le font au moins 2 ans (72,5%). Par ailleurs, 86,1% sont inscrits sous le régime de la formation initiale (apprentissage compris) et 13,3% sous le régime de la formation continue (professionnalisation comprise) l'année suivant directement le DUT.

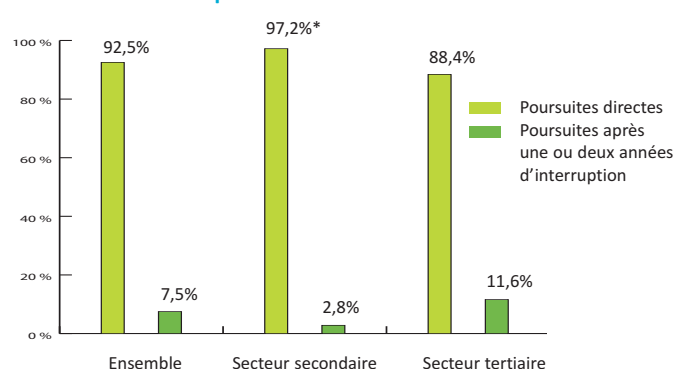
On ne constate pas de différence significative entre les taux de poursuites d'études des diplômés d'un DUT tertiaire ou secondaire. En revanche, lorsqu'ils poursuivent des études, les diplômés d'un DUT secondaire le font presque toujours directement après le DUT alors que les diplômés d'un DUT tertiaire sont plus de 1 sur 10 à avoir interrompu leurs études pendant une à deux années.

Le type de baccalauréat obtenu influe sur les poursuites d'études. Les bacheliers généraux sont plus nombreux que les bacheliers technologiques à poursuivre des études (93,1% contre 75,5%). De plus, leurs poursuites d'études directement après le DUT se font aussi sur une durée plus longue que chez les bacheliers technologiques (respectivement 76,6% pendant au moins deux ans contre 57,1%).

On ne constate pas de différence significative entre hommes et femmes, tant sur le taux de poursuites d'études (90,2% pour les hommes contre 86,7% pour les femmes) que sur la durée des poursuites d'études (69,6% des femmes prolongent leurs études pendant au moins deux ans contre 74,8% pour les hommes).

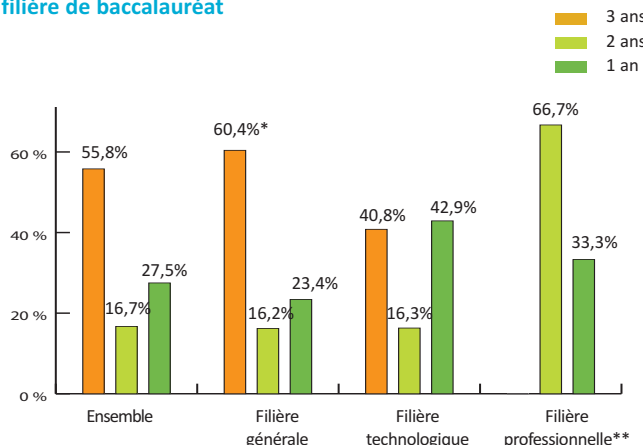
**NB : attention, les données sur la filière professionnelle ne concernent que 3 individus.

Poursuites d'études après le DUT selon le secteur de DUT



*Lecture : Parmi les diplômés d'un DUT secondaire, 97,2% poursuivent des études directement après le DUT.

Durée de poursuites d'études directement après le DUT selon la filière de baccalauréat



*Lecture : Parmi les diplômés issus d'un baccalauréat général qui poursuivent des études directement après le DUT, 60,4% le font durant 3 ans.

LES POURSUITES D'ÉTUDES

Parmi les diplômés qui poursuivent des études directement après le DUT et ce, quelle que soit la durée des poursuites, **plus du tiers intègrent une Licence professionnelle** l'année suivant le DUT. Ils sont aussi plus du quart dans un parcours Licence, plus de 1 sur 10 suivent une formation en école d'ingénieur et presque autant choisissent une autre formation (DUETE, bachelor, titre certifié, école de journalisme...).

Cette première année de poursuites d'études s'effectue d'abord en Basse-Normandie pour près de 4 diplômés sur 10 (38,5%).

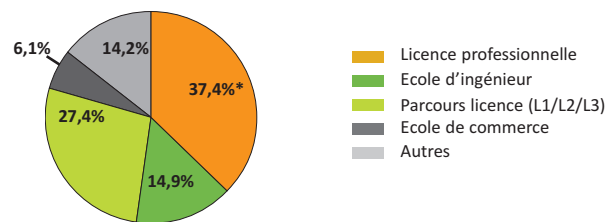
Parmi ceux qui poursuivent leurs études seulement 1 an directement après le DUT, 8 sur 10 s'inscrivent en Licence professionnelle (80,6%) et un peu plus de 1 sur 10 vont dans une autre formation (10,9%).

Parmi ceux qui poursuivent des études 3 ans directement après le DUT, plus du tiers sont inscrits en Master 2 au moment de l'enquête, un quart sont en école d'ingénieur et 15,6% sont dans une autre formation (MBA, école d'architecture ou de journalisme, titre certifié, L3...).

On observe des écarts significatifs selon les secteurs de DUT. Seuls les diplômés d'un DUT secondaire sont inscrits en école d'ingénieurs et ils sont ensuite plus du quart en Master 2. Les diplômés d'un DUT tertiaire quant à eux se retrouvent d'abord en Master 2, puis dans une autre formation.

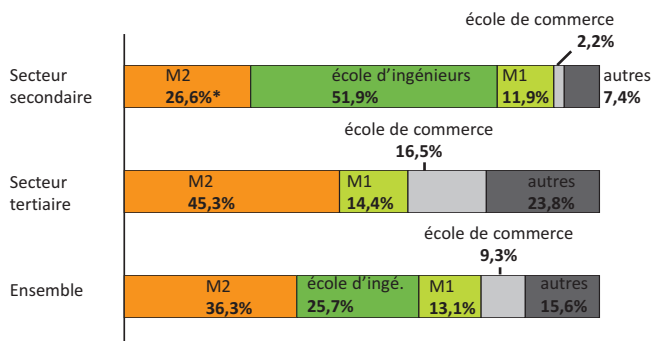
On constate également des différences significatives selon le genre. Près de la moitié des femmes sont inscrites en Master 2 au moment de l'enquête (47,4%) contre un peu moins de 3 sur 10 pour les hommes (28,6%). Ces derniers sont près du tiers en école d'ingénieur (32,3%) contre près de 2 sur 10 pour les femmes (16,7%).

Types de poursuites d'études des diplômés l'année post-DUT



***Lecture** : Parmi les diplômés qui poursuivent des études directement après le DUT, 37,4% le font en Licence professionnelle l'année suivant le DUT.

Formations suivies selon le secteur DUT par les diplômés qui poursuivent 3 ans directement après le DUT

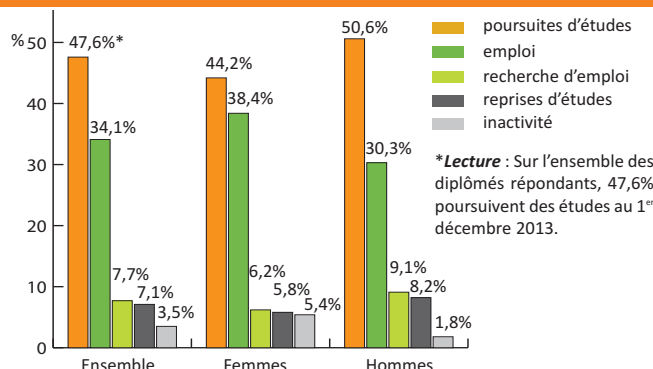


***Lecture** : Parmi les diplômés d'un DUT secondaire qui poursuivent des études durant 3 ans directement après le DUT, 26,6% le font en Master 2.

SITUATION 30 MOIS APRÈS LE DUT

Au 1^{er} décembre 2013, soit environ deux ans et demi après leur diplôme, plus du tiers des répondants sont en emploi et près de la moitié poursuit toujours des études. Seuls 7,7% sont en recherche d'emploi et 3,5% sont inactifs (ni en emploi, ni en recherche d'emploi).

Si on ne constate pas de différence significative selon le secteur de DUT, il en existe selon le genre. Les hommes sont plus souvent en études que les femmes (respectivement 58,8% contre 50% sont en études ou en reprise d'études). Les femmes, quant à elles, sont plus souvent en emploi.



***Lecture** : Sur l'ensemble des diplômés répondants, 47,6% poursuivent des études au 1^{er} décembre 2013.

QUELLE INSERTION PROFESSIONNELLE 30 MOIS APRÈS LE DUT ?

Les données suivantes concernent les diplômés issus de la formation initiale, français, n'ayant pas poursuivi d'études après le DUT et âgés de 30 ans au plus, soit 65 individus. Parmi eux, 63 sont insérés sur le marché du travail (en emploi

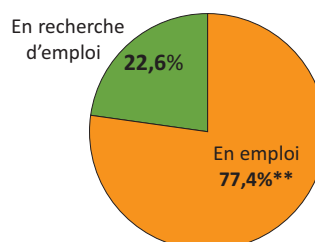
ou en recherche d'emploi) au moment de l'étude. Compte tenu des faibles effectifs, les données sur l'emploi sont à prendre avec précaution.

TAUX D'INSERTION 30 MOIS APRÈS LE DUT

Au 1^{er} décembre 2013, soit 30 mois après l'obtention du DUT, le taux d'insertion* des diplômés issus de la formation initiale et n'ayant pas poursuivi d'études après le DUT est de 77,4%.

La durée moyenne de recherche du premier emploi est de 4 mois. Plus de la moitié des diplômés ont trouvé un emploi dans les 3 mois suivant le DUT (54,3%) et presque autant occupent toujours leur premier emploi (54,9%).

Parmi ceux qui sont en recherche d'emploi, seuls 3 n'ont jamais exercé d'activité professionnelle.



****Lecture** : Parmi les titulaires d'un DUT 2011 insérés directement sur le marché du travail, 77,4% sont en emploi 30 mois après le DUT.

*taux d'insertion = population en emploi / (population en emploi + population en recherche d'emploi) x 100

Près de 7 diplômés sur 10 occupent un emploi "stable" (67,8% ; CDI, fonctionnaire), dont principalement des CDI. Ce taux est proche de celui observé pour la promotion 2009 (64,4%) mais en diminution par rapport à la promotion 2010 (83,2%).

Les diplômés en emploi occupent presque aussi souvent des postes de niveau technicien, agent de maîtrise ou catégorie B de la fonction publique que des postes de niveau employé, ouvrier ou catégorie C de la fonction publique.

On constate des différences significatives selon les secteurs de DUT. Les diplômés du secteur secondaire sont majoritairement sur des emplois de niveau technicien, agent de maîtrise ou catégorie B de la fonction publique alors que les diplômés du secteur tertiaire occupent majoritairement des emplois de niveau employé, ouvrier ou catégorie C de la fonction publique.

Des différences apparaissent également entre hommes et femmes. 6 femmes sur 10 ont un emploi de niveau employé, ouvrier ou catégorie C de la fonction publique (60,7%) et plus du tiers sont sur un poste de niveau technicien, agent de maîtrise ou catégorie B de la fonction publique (35,7%). Pour les hommes la répartition est inverse : plus de 6 sur 10 ont un emploi de technicien, agent de maîtrise ou catégorie B de la fonction publique (65,8%) et plus du tiers occupent un poste d'employé, ouvrier ou catégorie C de la fonction publique (34,8%).

Ces différences peuvent partiellement s'expliquer par la répartition hommes/femmes dans les différentes formations de DUT.

Plus de 7 diplômés sur 10 exercent leur activité dans une entreprise privée. Les diplômés travaillent d'abord dans le secteur du "commerce" (22,6%), suivi du secteur des "activités pour la santé humaine" (11,3%).

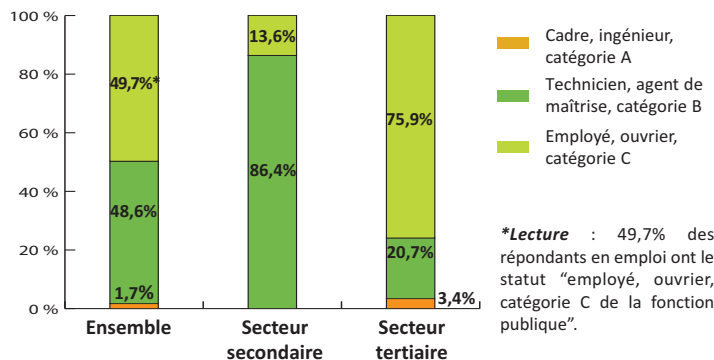
Par ailleurs, le secteur du commerce recrute presque exclusivement les diplômés d'un DUT tertiaire.

Le premier moyen d'obtention de l'emploi à 30 mois est le stage ou le contrat salarié effectué durant le DUT.

Nature du contrat de travail	Ensemble DUT
CDI	64,8%*
CDD (y compris contractuel de la fonction publique)	21,5%
Prof. libérale, indépendant, chef d'entreprise	-
Fonctionnaire	3%
Intérimaire	4,1%
Autres (contrat de professionnalisation, etc.)	6,6%
Total	100%

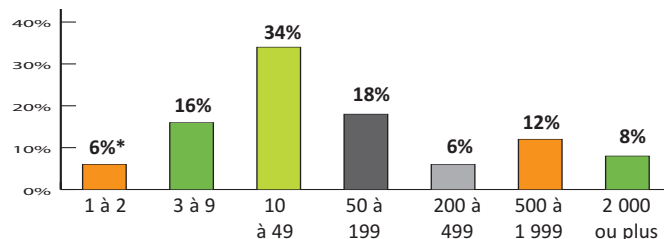
*Lecture : Parmi les diplômés répondants et en emploi, 64,8% ont signé un CDI.

Niveau de l'emploi à 30 mois selon le secteur de DUT



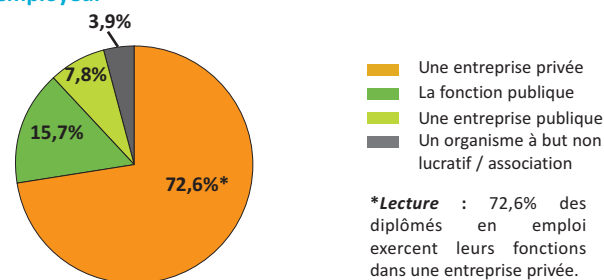
*Lecture : 49,7% des répondants en emploi ont le statut "employé, ouvrier, catégorie C de la fonction publique".

Nombre de salariés dans l'entreprise



*Lecture : 6% des diplômés en emploi exercent leur activité dans une entreprise de 1 à 2 salarié(s).

Statut de l'employeur



*Lecture : 72,6% des diplômés en emploi exercent leurs fonctions dans une entreprise privée.

Moyens d'obtention de l'emploi à 30 mois	Pourcentage
Suite aux stages ou contrats salariés effectués via l'IUT	23,5%*
Grâce aux annonces via des sites internet d'emploi	15,7%
Pôle Emploi	15,7%
Candidature spontanée	15,7%
Autres (rubriques recrutement entreprises, mission locale)	9,8%
Réseaux de relations personnelles	7,8%
Suite au dépôt de CV sur internet	5,9%
Grâce à d'autres contacts IUT	3,9%
Intérim	2%
Total	100%

*Lecture : 23,5% des diplômés ont obtenu leur emploi suite aux stages ou contrats salariés effectués via l'IUT.

Un peu plus de la moitié des diplômés exercent leur activité en Basse-Normandie. Ceux qui partent se dirigent d'abord vers l'Ile-de-France. Par ailleurs un peu plus de 1 diplômé sur 10 part travailler dans les régions du Grand-Ouest et ils sont un peu plus nombreux à se diriger vers les autres régions de France.

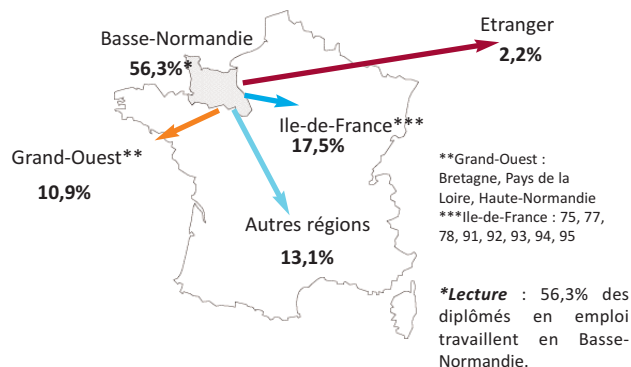
Plus de 9 diplômés sur 10 travaillent à temps plein (96,1%).

Le salaire moyen (temps plein net mensuel) est en légère hausse par rapport aux diplômés de 2010 (1 437 € en 2010). Près de 6 diplômés en emploi sur 10 estiment que leur salaire est en adéquation avec leur niveau de qualification (56,9%). Ce taux est en augmentation par rapport à la promotion 2010 (46,5%).

Le salaire moyen des femmes est inférieur à celui des hommes (respectivement 1 396 € contre 1 552 €).

On ne constate pas de différence significative entre le salaire des diplômés du secondaire et ceux du tertiaire (respectivement 1 487 € et 1 454 € nets mensuels)

Localisation de l'emploi



Salaire net mensuel à 30 mois (temps plein, hors primes et 13^{ème} mois)



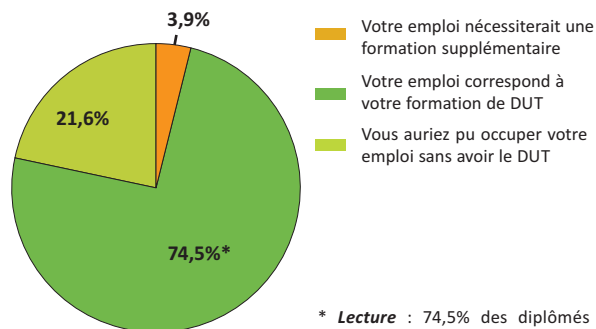
*Lecture : 50% gagnent moins de 1 400 € net mensuel et 50 % gagnent plus.

LA RELATION FORMATION - EMPLOI

Interrogés à ce sujet, **près des trois quarts des diplômés estiment que l'emploi occupé au 1^{er} décembre 2013 correspond à leur formation de DUT.** Ils sont un peu plus de 2 sur 10 à penser qu'ils auraient pu occuper leur emploi sans le DUT. Le taux d'adéquation entre l'emploi occupé 30 mois après le diplôme et la formation de DUT est un peu plus élevé que celui de la promotion 2010.

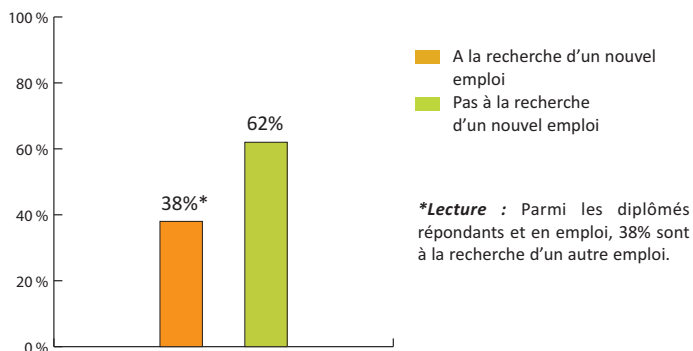
Un peu moins de 4 diplômés en emploi sur 10 sont à la recherche d'un nouvel emploi. Les principales motivations exprimées par les diplômés sont l'envie d'augmenter leur niveau de vie, le désir d'évoluer professionnellement, la recherche d'un emploi stable ou le souhait d'occuper un emploi davantage en accord avec le projet professionnel.

Adéquation emploi à 30 mois et formation



* Lecture : 74,5% des diplômés répondants estiment que leur emploi correspond à leur formation de DUT.

Recherche nouvel emploi



*Lecture : Parmi les diplômés répondants et en emploi, 38% sont à la recherche d'un autre emploi.

POUR ALLER PLUS LOIN : webetu.unicaen.fr/orientation-insertion/